

Projet éducatif

(les définitions et renvois à d'autres textes sont indiqués en fin de document)

Les objectifs

L'APJC est une structure indépendante et laïque cherchant à mettre en place des temps d'animation pour ses adhérents français ou étrangers en commun. Elle est un lieu de rencontre interculturelle.

L'APJC cherche à communiquer un idéal de progrès en étant un lieu de paix civile, de liberté, de justice et de démocratie.

Elle cherche à oeuvrer pour un développement local, amenant à construire un équilibre entre vie personnelle et vie sociale. Elle vise à l'apprentissage du respect de l'autre, à accepter le dialogue en vue d'accéder à la connaissance, à la conscience et à l'appréciation des valeurs.

L'APJC vise à la découverte de l'environnement humain, de la nature et des êtres. Elle permettra la découverte et l'épanouissement adapté aux possibilités de chacun. Son action consistera à aider ses adhérents dans la réalisation d'actes se situant résolument hors d'une démarche de consommation qui ne serait considérée qu'à travers une équivalence d'argent.

L'action du projet éducatif a pour fonction de réaliser les objectifs du projet associatif de l'APJC et notamment de son article 2¹.

Pour ceci, l'APJC permettra les apprentissages de la vie en groupe en s'inscrivant dans une démarche citoyenne. Ces temps pourront permettre aux adolescents d'élaborer et de mettre en oeuvre leur projet personnel.

Ainsi, l'APJC souhaite contribuer à l'élaboration et à la concrétisation d'une politique² qui permette aux enfants et aux adolescents d'exercer progressivement leur autonomie, leur responsabilité et leur citoyenneté pour que ceux-ci puissent à la fois s'insérer dans une société qui est la leur et y agir, en ayant la possibilité d'en maîtriser le devenir.

L'APJC en tant que organisateur de temps de vacances et de loisirs souhaite par le biais de son projet éducatif préciser les objectifs qu'elle poursuit ainsi que sa politique en matière d'éducation. Elle affirme le droit pour les enfants et les adultes aux vacances et aux loisirs, quelles que soient leurs classes sociales, leurs conditions de vie.

Notamment elle veille à:

1. L'accueil de tous les enfants quelle que soit leur origine, leur culture ;
2. Au respect et à la compréhension de l'autre en acceptant ses différences ;
3. A permettre au plus grand nombre l'accès à des temps libres enrichissants.

Si l'éducation peut être un formidable moyen d'émancipation, de socialisation, de solidarité, de justice, au même titre que le politique, le travail et la culture, l'APJC exclue que l'éducation devienne un moyen de domination, de coercition³ ou d'aliénation.

Un choix clair au niveau des idées et des valeurs n'entraîne pas nécessairement une cohérence constante entre celles-ci et l'action au quotidien. Il faut sans cesse vérifier cette cohérence face aux tensions, aux contradictions, aux enjeux divers que rencontre l'action de terrain au jour le jour. Aussi l'APJC a mis en place une commission

permanente composée du(de la) bénévole référent(e) jeunesse désigné par le conseil d'administration en son sein et de salariés compétents pour vérifier l'application du projet éducatif dans ses actions.

En cela, la pédagogie, loin d'être une technique neutre est fondamentalement politique. De ces choix éducatifs découlent des positionnements au sens de l'organisation et du choix de société, pour favoriser la mise en valeur de l'Homme.

La définition des besoins

Tout projet éducatif, comme d'ailleurs toute action éducative, doit se déterminer à partir de l'analyse du contexte dans lequel il se situe. Il doit se déterminer d'abord en fonction des besoins de ceux auxquels il s'adresse :

- En fonction de la réalité physiologique, psychologique et sociologique des enfants et des jeunes, sans oublier l'intérêt ludique, le plaisir d'agir...
- En fonction de leur présent : âge, conditions de vie, origine, capacités déjà acquises et potentialités.

Pour ce faire, l'APJC a souhaité préciser certaines informations concernant la notion de besoin physiologique.

Cinq types de besoins ont été relevés. Cependant, chaque tranche d'âge a des besoins plus spécifiques qui seront présentés dans chaque projet pédagogique. Pour permettre la création de temps d'animation afin que chacun trouve sa place, l'APJC fait le choix d'adapter ses actions en fonction des classes d'âges suivantes : 3-5 ans / 6-10 ans / 11-14 ans et 15-17 ans.

Les besoins primaires

Ils sont composés d'un besoin de repos, de sommeil, de repas équilibrés et d'un temps d'hygiène. La mise en place d'un budget particulier sur les temps de vacances permettra aux équipes éducatives de mettre en place des temps de sensibilisation sur ces questions.

Chaque directeur pourra faire le choix du mode de réveil (échelonné ou individuel).

La réalisation de besoins affectifs

Ils font référence à un besoin de rencontre, d'être écouté, d'acquérir la confiance de l'adulte, d'être valorisé (action reconnue par le groupe), de se sentir en confiance, d'être entre jeunes du même âge, d'échanges.

Les besoins cognitifs⁴

Ils font référence l'apprentissage, la découverte de nouvelles techniques ou d'activités, la création, au développement, l'imagination, l'expérimentation.

Synonyme d'accomplissement, nous nous reconnaissons dans les démarches pédagogiques souhaitant stimuler l'éveil de l'enfant et de l'adolescent. Ainsi ce dernier, valorisé dans un cadre dans lequel l'adulte précise ce qui est bien et mal, a la possibilité de se reconnaître dans la société.

Les besoins sociaux

Ils font référence à l'autonomie, à la connaissance du monde, à la responsabilisation à la fois en groupe et individuellement, au besoin d'être écouté et reconnu, à la détente, au temps libre, à la distraction, à la nécessité d'un local pour se retrouver.

Ainsi, en situant un besoin d'exploration, nous considérons que les enfants et les adolescents ont besoin d'espace de sécurité dans lequel ils peuvent explorer leur environnement. De même, en prenant en compte un besoin de considération, nous trouvons nécessaire de créer des lieux, des temps où chacun pourra être reconnu avec son corps, son histoire, ses compétences, lui permettant d'être lié à un système de reconnaissance.

Les besoins de valeurs

L'APJC communique aux enfants et aux adolescents de la structure les valeurs du son projet associatif. Ces valeurs sont développées dans les statuts de l'association et dans son règlement intérieur.

Les modes d'accueil

En raison de l'offre éducative sur la ville, l'APJC n'a pas par nature à mettre en place des centres de vacances pour les 3-10 ans. Cependant, afin d'étoffer les activités de l'Espace Jeunes, l'APJC souhaite développer les échanges entre les enfants par des sorties en extérieur afin d'enrichir ces activités en créant à cet effet des centres de vacances ou des mini séjours.

L'APJC souhaite développer différents modes d'accueil pour permettre à un public âgé entre 11 et 17 ans de s'approprier le projet associatif (accueil libre, activités encadrées, mini séjour, centres de vacances).

L'APJC met en place des activités pour les jeunes non handicapés. Concernant le public des handicapés physique, l'APJC n'a pas les moyens tant en séjour que sur la structure de leur permettre d'accéder à tous les lieux d'activités. Souhaitant favoriser l'intégration de tous les publics dans ses bâtiments, elle favorisera une réflexion avec une structure accueillant un public handicapé pour transformer ses locaux.

La conception du temps de vacances

L'APJC considère les vacances comme des temps privilégiés pour partir en famille ou en groupe. Nous considérons que le départ des jeunes devra leur permettre de partir ou de monter des activités hors de leur famille pour devenir plus autonome et rencontrer d'autres jeunes. Ainsi, dans le cadre de leur projet, les jeunes pourront solliciter une bourse mise en place par l'APJC.

¹ **Les buts et moyens de l'association sont les suivants :**

- Aider à la promotion sociale et civique des adhérents en leur accordant les moyens

d'organiser leurs activités et leurs loisirs sous toutes leurs formes, notamment : les arts, la culture, les voyages, les échanges internationaux, l'entraide, le sport, les séjours, les week-ends et les vacances, etc.

- Développer des actions dans le domaine social à travers diverses actions, notamment le développement du lien social dans et entre les quartiers de la ville, l'insertion/l'intégration des publics en difficulté, etc.
- Assurer l'encadrement et l'organisation d'animations spécifiques telles que des activités, des cours, et promouvoir le développement de clubs spécialisés fédérés au sein de l'association, en favorisant l'implication bénévole des adhérents,
- Favoriser la participation des adhérents à des stages de formation ou de spécialisation intéressant les activités de l'association,
- Organiser des conférences ou des « tables rondes » d'information et d'échange sur les différents problèmes susceptibles d'intéresser l'ensemble de la population, jeunes et adultes (orientation professionnelle, scolarité, civisme, problèmes économiques et sociaux, loisirs, etc.),
- Concourir à l'animation de la vie aux PAVILLONS-SOUS-BOIS en organisant et/ou participant à des manifestations, des spectacles vivants (selon l'ordonnance 45-2339 du 13/10/45), etc.

Extrait des statuts de l'APJC votés en AGE le 24 mai 2005

² Le mot **politique** vient de la racine grecque *polis*, « la cité ». De nombreuses approches définissent la politique comme l'organisation du pouvoir dans l'État. Mais le lien entre politique et État n'est pas si évident, cette acception est relativement récente.

La politique au sens plus large est donc la structure et le fonctionnement (méthodique, théorique et pratique) d'une communauté, d'une société. La politique concerne les actions, l'équilibre, le développement interne ou externe de cette société, ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles. La politique est donc principalement ce qui a trait au collectif, à une somme d'individualités et/ou de multiplicités.

Définition de l'encyclopédie libre Wikipédia – Mai 2007

³ La **coercition** est exercée contre quelqu'un pour le forcer à agir ou l'amener à s'en abstenir. Elle existe par la violence, ou sa menace, physique et/ou psychique. L'autorité légitime, dont l'État est le sommet dans les sociétés modernes, est en principe la seule à pouvoir l'utiliser, pour assurer la "discipline légale" parmi ses membres.

Définition de l'encyclopédie libre Wikipédia – Mai 2007

⁴ **Cognitif** : qui concerne la connaissance ; qui concerne les moyens et les mécanismes d'acquisition des informations.

Définition du dictionnaire de français multimédia Hachette – Ed. 1999